

Obtention de l'accord à l'unanimité des banques sur le waiver au titre des ratios bancaires à fin juin 2023

Comme précédemment évoqué dans nos communications financières, le Groupe Haulotte a formulé, en date du 27 avril 2023, une nouvelle demande de « waiver » à la clause d'exigibilité anticipée des financements au titre du non-respect des ratios bancaires à fin juin 2023.

Haulotte Group annonce avoir obtenu l'accord à l'unanimité de l'ensemble des prêteurs en date du 23 mai 2023.

Prochain rendez-vous :

Résultats du 1^{er} semestre 2023 : 12 septembre 2023

CONTACTS

Alexandre SAUBOT
Tél. : +33 (0)4 77 29 94 86
relation-investisseurs@haulotte.com

Carine PLOTON
Tél. : +33 (0)4 77 29 94 86
relation-investisseurs@haulotte.com

